
Consultation publique Traitement des matières organiques

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LES PERSONNES CHARGÉES DU DOSSIER À LA VILLE DE MONTRÉAL

Date : 20 octobre 2011

Heure : 14 h

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Étaient présents :

De la Ville de Montréal :

M. Éric Blain, chef de section -soutien technique, Direction de l'environnement et du développement durable

M. Martin Gaulin Gendreau, conseiller en aménagement, Direction du développement économique et urbain

M. Pierre Gravel, chef de division, Direction de l'environnement et du développement durable

M. Roger Lachance, directeur associé, Direction de l'environnement et du développement durable

M. Pierre Lizotte, chargé de communication

De l'Office de consultation publique de Montréal :

M^{me} Louise Roy, présidente de l'OCPM

M. Michel Hamelin, président de la commission –secteur ouest

M^{me} Nicole Brodeur, commissaire –secteur ouest

M. André Beauchamp, président de la commission – secteur est

M. Jean Burton, commissaire – secteur est

M^{me} Nicole Lacelle, secrétaire de la commission

M^{me} Élise Naud, analyste

1. Ouverture et présentation des participants à la rencontre

La présidente de l'OCPM, Louise Roy souhaite la bienvenue aux participants et invite chacun à se présenter. Un ordre du jour est distribué.

2. Cheminement du projet

M. Lachance de la Ville de Montréal a exposé l'évolution du projet d'implantation des infrastructures de traitement des matières organiques qui sera analysé par la commission. Il a tout d'abord expliqué que le projet consiste en l'opérationnalisation du Plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR) adopté par le Conseil d'agglomération en 2009 dont l'un des éléments essentiels est le principe d'équité territoriale pour les installations. Ce principe est à la base de la répartition des quatre sites sur le territoire de l'île de Montréal.

Il a également été question du principe d'autonomie régionale mis de l'avant par le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) de la Communauté métropolitaine de Montréal. Ce principe implique que les infrastructures doivent être construites le plus près possible de l'endroit où sont produites les matières organiques résiduelles afin, entre autres, de minimiser le transport de celles-ci.

Le projet présenté propose donc l'implantation de cinq infrastructures sur 4 sites répartis sur l'île de Montréal. Le site du Complexe environnemental Saint-Michel (CESM) dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension recevra un centre de compostage d'une capacité de 29 000 t/a, le site de l'ancienne carrière Demix à Montréal-Est recevra une usine de biométhanisation d'une capacité de 60 000 t/a et un centre pilote de prétraitement des ordures ménagères d'une capacité de 25 000 t/a, le site de Dorval recevra un centre de compostage d'une capacité de 50 000 t/a et le site de l'ancienne usine Solutia dans l'arrondissement de LaSalle recevra une usine de biométhanisation d'une capacité de 60 000 t/a.

Il a également été question des enjeux qui seront fort probablement soulevés par les personnes résidant aux alentours des différents sites prévus dont notamment les impacts sur la circulation locale, la gestion des odeurs et les impacts sonores des infrastructures. Un enjeu propre au site de Dorval a été soulevé, celui d'un possible péril aviaire en raison de la proximité de l'aéroport Pierre Elliot Trudeau.

3. La préparation de la consultation publique

Les séances publiques d'information

Les séances publiques d'information débuteront avec le site du CESM le 2 novembre en soirée. La séance d'information pour le site de Montréal-Est suivra le 7 novembre, puis celle du site de Dorval le 9 novembre et finalement celle du site de LaSalle le 14 novembre. Pour les quatre sites, une deuxième soirée est prévue en cas de besoin. L'objectif des séances d'information est de présenter le projet et de répondre aux questions du public et de la commission dans un climat serein et empreint de courtoisie.

Ces soirées d'information débuteront avec une présentation de la Ville de Montréal. Il a été question de la possibilité que M. Alan DeSousa de la Ville de Montréal fasse également une brève allocution. À la suite de la présentation du projet, les présidents prendront les questions du public et les redirigeront vers la personne appropriée afin d'obtenir la réponse la plus juste possible.

Les séances d'audition des opinions

Les séances d'audition des opinions débuteront avec le site du CESM le 30 novembre en soirée. Les séances pour les sites de Montréal-Est et de Dorval suivront le 5 décembre. Finalement, la séance d'audition des opinions pour le site de LaSalle terminera la tournée des quatre sites le 8 décembre. Au même titre que les séances d'information, une deuxième soirée pour chacun des sites est prévue en cas de besoin. Au moment des séances d'audition des opinions, les personnes inscrites seront invitées à présenter leur mémoire à la commission qui pourra par la suite poser quelques questions afin de s'assurer de bien comprendre les éléments du mémoire.

4. Le dossier de documentation

Il a été convenu que des résumés des études concernant le site situé sur le territoire de la Ville de Dorval seraient traduits en anglais et que des copies papier d'une traduction anglaise de la présentation faite par la Ville de Montréal seraient disponibles sur place. Il a également été question de la part de la Ville de Montréal d'inclure dans la présentation du 2 novembre concernant le site du CESM des éléments sur le parc de l'ancienne carrière Miron. Tous les documents fournis ont été déposés sur le site internet de l'OCPM (ocpm.qc.ca).